

# Après Poitiers, le col de l'Échelle : nouvelle relaxe des Identitaires



Il paraît que le Yéti a poussé des hurlements sauvages, depuis son bureau de la place Vendôme. Il se dit que Mélenchon, ne maîtrisant plus sa colère, aurait, dans les coulisses de l'Assemblée nationale, tenté d'étrangler Muriel Ressiguier, qui passait par là, lui reprochant cette relaxe. « La République, c'est moi » aurait-il hurlé. La nouvelle relaxe des militants de Génération Identitaire a rendu fou ceux qui rêvent depuis longtemps de la dissolution de ce groupe, que la député de l'Hérault avait voulu auditionner lors de sa mémorable commission contre les violences d'extrême droite.

Rappelons que la première relaxe de Damien Rieu et ses camarades, il y a quelques mois, était tombée en appel, suite à leur lourde première condamnation, conséquence de

l'occupation du toit en construction de la mosquée de Poitiers. En première instance, ils avaient été lourdement sanctionnés par le valeureux juge Franck Wastl-Deligne, cinq ans après les faits. 40.000 euros d'amende, 1 an de prison avec sursis, et 5 ans de privation de droits civiques, rien de moins !

[Et Franck Wastl-Deligne décida que Poitiers serait le premier tribunal islamique de France...](#)

Bien évidemment, appel fut fait, et, à la grande surprise des avocats de la défense, il fut gagné pour des raisons techniques. Le parquet avait commis une énorme erreur de procédure, qui invalida le procès, et donc les condamnations précédentes.

Malheureusement, une autre grosse affaire attendait les valeureux militants identitaires, suite à leur action au col de l'Échelle, pour dénoncer la frontière passoire entre la France et l'Italie. Rappelons ce que fut, à l'époque, la réaction du collabo Mélenchon, à l'Assemblée nationale, et l'empoignade qui s'ensuivit avec Gilbert Collard.

Alors que de tout temps, ceux qui défendaient nos frontières étaient considérés comme des héros, dans la France de Macron, de Dupond-Moretti et de Mélenchon, on est traité comme un repris de justice.

Cette fois, la juge Isabelle Defarge (qui anime à ses temps perdus des colloques sur l'immigration) fit encore plus fort que le juge Wastl-Deligne. 6 mois de prison ferme, 5 ans de privation des droits civiques, et 60.000 euros d'amende !

[Génération Identitaire victime de la peste du pouvoir](#)

Et ce jour, séisme judiciaire à la cour d'appel de Grenoble, où il demeure des juges intègres qui font du droit, et pas de la politique, et, qui, quand un dossier est vide, relaxent les accusés. Ce qui fut fait.

*□ Non je n'irais pas en prison pour avoir défendu les frontières de mon pays comme nos ancêtres l'ont fait avant nous !*

*Oui nous avons été persécutés judiciairement et diffamés depuis 8 ans.*

*Cette nouvelle VICTOIRE appelle celles de demain ! En avant !*

*□□□□ [pic.twitter.com/KwMEowHN3h](https://pic.twitter.com/KwMEowHN3h)*

*– Damien Rieu (@DamienRieu) [December 16, 2020](#)*

<https://www.ledauphine.com/faits-divers-justice/2020/12/16/operation-anti-migrants-au-col-de-l-echelle-les-identitaires-relaxes-en-appel>

On ignore quelle sera la réaction du parquet, et on espère que ces magistrats ne subiront pas les foudres de la hiérarchie, et du grotesque Yéti qui sert de garde des Sceaux à la France.

Quant à Mélenchon, on espère que son vieux cœur malade aura résisté au choc, on a tellement peu d'occasions de rigoler, dans cette France du couvre-feu...

**Jeanne Bourdillon**